

## PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE

### RÉSUMÉ

Les délibérations de la troisième réunion du Comité préparatoire (PrepCom III) ont permis d'élaborer les éléments de programme de la composante Protection de l'atmosphère d'Agenda 21. La portée de cette composante dépasse (ou pourrait à tout le moins dépasser) la simple question de l'énergie et le changement de climat global de façon presque exclusive. Toutefois, dans leur forme actuelle, les éléments de programme n'abordent pas les questions atmosphériques et des solutions à partir d'une démarche intégrée, et l'on ne semble pas non plus envisager la répercussion des questions atmosphériques et des réactions proposées sur d'autres thèmes d'environnement et de développement. L'occasion se présente (avant le 1<sup>er</sup> octobre 1991) d'informer le secrétaire général sur ce que le Canada voudrait voir figurer dans le programme pour la protection de l'atmosphère et sur la façon dont il voudrait voir traiter la question des «interconnexions» à l'égard de ces sujets.

### Documentation

- |                        |   |  |
|------------------------|---|--|
| A/CONF.151/PC/42/Add.1 | - | <i>Protection of the Atmosphere: Options for Agenda 21</i> (Protection de l'atmosphère : Options pour Agenda 21) |
| A/CONF.151/PC/57       | - | <i>Protection of the Atmosphere: Climate Change</i> (Protection de l'atmosphère : Changement climatique)         |
| A/CONF.151/PC/58       | - | <i>Protection of the Atmosphere: Ozone Depletion</i> (Protection de l'atmosphère : Appauvrissement de l'ozone)   |
| A/CONF.151/PC/59       | - | <i>Protection of the Atmosphere: Transboundary</i>   |